



Comité de vigilance

Compte rendu
Jeudi, le 10 février 2011 à 18h30

PRÉSENCES

M. Jean-Louis Ouellette, représentant de la RIDR;
M. Normand Girouard, représentant de la ville de Rivière-Rouge;
M. Grant MacKenzie, CRE;
Mme Jackline Williams, MRC d'Antoine-Labelle
M. Pierre Telmosse, représentant des citoyens

Mme Johanne Bock, directrice générale de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge, est aussi présente.

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité vigilance acceptent l'ordre du jour, tel que présenté.

2. SUIVI DU COMPTE-RENDU DU COMITÉ DU 7 DÉCEMBRE 2010

a) Émission des biogaz : danger pour la santé

Suite au point 3c du compte-rendu du 7 décembre, M. Grant MacKenzie demande quels sont les risques potentiels pour la santé des employés(es) et ce, concernant l'émanation des biogaz et que devrions-nous faire afin de les protéger?

Selon les rapports de l'Institut National de santé publique du Québec (Janvier 2008) et de la Direction de la santé publique, "les gaz émis contiennent plusieurs produits toxiques susceptibles de causer des problèmes de santé à court et à long terme (troubles de reproduction - cancer - effets neurotoxiques - symptômes diffus...). La formation de méthane peut provoquer, à des concentrations élevées, des explosions ainsi que des incendies pouvant ainsi mettre en danger la vie des gens qui circulent près des lieux. Également, il peut provoquer de l'asphyxie chez les travailleurs pouvant être exposés.

Odeur nauséabonde - Symptômes associés aux odeurs

Toujours selon les Directions de la santé publique (DSP), les odeurs émanant d'un LES et d'un LET constituent une réelle nuisance. Ces odeurs sont un irritant non négligeable pouvant déclencher plusieurs symptômes considérés comme ayant des répercussions significatives en matière de santé. Au cours des enquêtes du BAPE, les DSP ont attribué aux mauvaises odeurs des symptômes non spécifiques tels que nausées, maux de tête, irritations des yeux et de la gorge et troubles du sommeil.

Moyens à employer pour atténuer le problème des odeurs

Les DSP s'accordent pour dire qu'il n'existe pas vraiment de solutions pour se prémunir des odeurs. Celles-ci préconisent donc de tenter de diminuer au maximum l'émission des odeurs nauséabondes et d'effectuer un suivi rigoureux de la dispersion des gaz afin d'enrayer le plus rapidement possible la propagation des odeurs.

Expertise demandée auprès de Génivar

Une rencontre avec la firme Génivar est prévue pour le 16 février 2011 et des recommandations seront soumises au comité site de la RIDR et ce, concernant la problématique des odeurs au LET de Rivière-Rouge.

Dossier à suivre.

b) Recouvrement du LES

La directrice informe les membres que le recouvrement du LES devrait se terminer au printemps 2011.

3. RAPPORT FINAL SUR L'ÉTUDE DES EFFECTIFS D'OISEAUX (GOÉLANDS) ET SYNTHÈSE DES MÉTHODES DE CONTRÔLE

Le rapport sur l'étude en titre est remis aux membres et la directrice les informe qu'une rencontre aura lieu avec la firme Services Environnementaux Faucons et ce, dans le cadre d'un comité site et vigilance. Cette rencontre aura pour but d'évaluer les principales actions à appliquer concernant la problématique des goélands.

Dossier à suivre.

4. HISTORIQUE - SUIVI DES BIOGAZ 2010

La directrice dépose l'historique de la surveillance environnementale des biogaz pour l'année 2010.

Au total, 11 campagnes de surveillance des biogaz ont été effectuées soit de février à décembre 2010. Ces campagnes ont consisté à mesurer les concentrations de méthane dans 8 puits de surveillance ainsi qu'à l'intérieur des bâtiments présents sur le site.

En conclusion, l'ajout du recouvrement étanche a permis d'accroître le débit de biogaz capté et détruit, ce qui entraîne une diminution de la migration du gaz à l'extérieur du LES. Afin d'augmenter le soutirage du biogaz dans le secteur du bâtiment électrique #1, trois puits supplémentaires ont également été aménagés.

Suite à la période de rééquilibrage du réseau de captage, les résultats des deux dernières campagnes d'échantillonnage semblent indiquer un meilleur contrôle de la migration. La poursuite du programme de surveillance à une fréquence mensuelle est recommandée afin de vérifier si cette tendance se maintient.

5. VARIA

Aucun sujet ajouté au point Varia

6. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 20h15. La prochaine rencontre aura lieu mercredi, le 11 mai 2011 à 18h30.

La directrice générale
Johanne Bock